

Couvent franciscain Sainte-Marie de Sopron

Auteur principal

de CEVINS Marie-Madeleine

Reste à faire

Finir d'éplucher tout ce qu'a écrit ou édité HÁZI en dehors du volume II/1 (déjà exploité) + les publications de Neumann.

Rédaction

Terminée

Auteur(s) secondaire(s)

CHARBONNEL Marie

1) Identifiants et bref historique du couvent

Numéro (Cartes)

194

Géoréférencement

POINT (16.590555 47.686212)

Ordre

OFM

Province mendiane en 1500

Hongrie

Provinces mendiantes entre 1220 et 1550

Province mendiane entre 1250 et 1500

Province mendiane

Hongrie

Custodie

Győr

Pays entre 1220 et 1550

Pays entre 1250 et 1500

Pays entre 1250 et 1550

Royaume de Hongrie

Pays actuel

Hongrie

Localité actuelle

Sopron

Localité en allemand

Ödenburg

Localité en hongrois

Sopron

Localité en latin médiéval

Sopronium, Supprunium

Type de localité

Grande ville marchande

Présence d'un autre couvent mendiant

Non

Sociographie de la localité

Marchand(s) et artisan(s)

Lieu de rassemblement le plus proche

Place de marché

Début d'intervalle année de fondation

1250

Fin d'intervalle année de fondation

1278

Année de fermeture

1786

Précisions dates de fondation et de fermeture

Première mention de frères de ce couvent (*Suprunio*) dans un testament (non daté), document que János Karácsonyi situait en 1250, alors que J. Házi date

de 1278 ; la notice des Archives Nationales Hongroises le date de 1226-1230 (< MNL DL 1028) (!).

Fondateur

[Henri Gaissel](#)

Sociographie du fondateur

[Patricien\(s\)](#)

Taille

Le couvent accueillit 2 chapitres provinciaux (1340, 1344).

< BOROVSKY (éd.), p. 755

Le couvent abritait au moins 8 frères en 1519, d'après les comptes de l'établissement.

< NEUMANN

Résumé

1278 Première mention du couvent, sans doute fondé dans les années 1250 par la famille Geissel-Jekel, d'origine allemande

1340, 1344 Deux chapitres provinciaux se tiennent dans ce couvent (pourtant excentré)

1356, 1388 Conflits entre les frères et le curé de Saint-Michel

1490 Échec du projet de transfert de ce couvent à l'Observance à la demande de Mathias Corvin

1524 Le prédicateur et le *kirchvater* du couvent sont accusés de propager les idées luthériennes

1786 Fermeture du couvent

2) Documentation connue sur le couvent

Bibliographie générale

HÁZI Jenő, « A soproni ferences zárda és templom », dans J. HÁZI, *Sopron középkori egyháztörténete* [Histoire ecclésiastique de Sopron au Moyen Âge] (Győregyházmegye múltjából IV/1), Sopron, 1939, p. 172-195

KARÁCSONYI János, *Szent Ferencz rendjének története Magyarországon 1711-ig*, Budapest, 1922-1924, t. I, p. 251-265

KÓSA Eugenius, *Antiquarii provinciae sanctae Mariae in Hungaria ordinis Minorum a.p.n. Francisci strictioris observantiae collectanea 1206-1774* [inédit]

Aspects économiques

NEUMANN Tibor, « A soproni ferences kolostor a középkor végén », dans Medgyesy S. Norbert, Ötvös István, Őze Sándor (dir.), *Nyolcszáz esztendő a ferences rend. Tanulmányok a rend lelkiségéréről, történeti hivatásáról és kulturális-művészeti szerepéről*, Budapest, 2013, t. II, p. 136-152

Description architecturale :

<http://index.sopron.hu/belv/kecske.html>

Sources

Sources manuscrites :

Magyar Nemzeti Levéltár, Országos Levéltár (Budapest) :

- DF 204749 et 201790 (= contestation par la veuve de Pierre de Harka de la possession d'un étal de boucher par les frères, 13 mars et 6 avril 1418)
- DF 250352 (= location d'un moulin appartenant au couvent de Sopron, 1^{er} novembre 1430)
- DF 203757 (= fondation de messes de Denis de Bőd, 6 janvier 1467)
- DL 19017 (= compensation des clauses testamentaires de Jacques de Kempne, 20 décembre 1484)
- DL 26052 (= suite donné au testament de Sigismond Sattler, 18 avril 1493)

Sources imprimées :

BOROVSKY Samu (éd.), "A ferencziek történetéhez", *Történelmi Tár* 1895, p. 755 (= chapitres de 1340 et 1344)

Bullarium franciscanum, Ad Claras Aquas [Quaracchi], Collegium S. Bonaventurae, t.VI, p.296 (= conflit avec le curé de Sopron, 28 août 1356)

BUNYITAY Vincze, RAPAICS Rajmond, KARÁCSONYI János (éd.), *Monumenta ecclesiastica tempora innovatae in Hungaria religionis. Egyháztörténelmi emlékek a magyarországi hitujítás korából*, Budapest, t. I-V, 1902-1912

- t. III, p. 178 n°195 (= mise en vente d'une partie des biens fonciers pour réparer l'église, 3 août 1537)
- t. V, p.392-393 n°370 (= les frères de Sopron se plaignent au conseil de lieutenance du non-versement de la rente associée à la fondation de Denis de Bőd depuis 1467, 19 août 1550)

HÁZI Jenő (éd.), *Sopron szabad királyi város története. Oklevelek*, 2 séries de 7 et 5 vol., Sopron, 1921-1938 (= très nombreux documents, en particulier dans le vol. II/1 *Végrendeletek és egyéb féljegyzések, 1390-1524* ; comptes franciscains dans le vol. II/5, p. 245-270 et 367-382)

3) Discours et normes économiques des frères du couvent

Textes normatifs

Le 3 juin 1460, le provincial de Hongrie Fabien d'Igal ayant trouvé auprès de la municipalité de Sopron des défenseurs face aux attaques des Observants, il recommande ses membres aux prières des frères pour les bienfaits rendus ; en réponse aux accusations des Observants, il cite plusieurs bulles pontificales autorisant les frères à posséder des biens fonciers à titre communautaire, même si'ils ne doivent rien posséder à titre personnel.

< KARÁCSONYI I, p. 253 (d'après Archives municipales de Sopron, Lad. H. et VIII, fasc. III, n°111)

4) Décideurs, agents et intermédiaires économiques

Patronus

Patronus

Identité du patron

Henri Gaissel

Origine sociale et géo.

Patricien(s)

Commentaire patronus

"Gaissel" se rapprochant de "chèvre" en moyen haut-allemand (*Geiss*), une tête de chèvre figurait sur le blason de la famille du fondateur. Ce motif est sculpté en plusieurs endroits de l'église franciscaine, laquelle fut ensuite surnommée "*kecske-templom*" en hongrois ("église de la chèvre") et associée à une légende selon laquelle c'est un chevrier qui aurait fait construire cette église, avec une partie du trésor qu'il avait découvert en faisant paître ses bêtes, et longtemps tenu secret.

Agents externes

Agent externe

Type d'agent externe

Kirchenmeister

Date de mention

1519-1555

Nombre

1

Mode de désignation

par la municipalité

Sociographie agent

Bourgeois urbain(s)

Obligations

comptes

Détail

Comptes détaillés à partir de 1519 et jusqu'en 1555, avec entrées et dépenses.

Compléments décideurs

Le fondateur présumé du couvent, Henri Gaissel, était représenté dans l'église (voir Bâtiments).

La municipalité de Sopron exerçait un contrôle sur l'affectation des biens donnés au couvent par les donateurs pour effectuer des travaux :

- le 22 mars 1510, le gardien du couvent nommé Mathias reconnut avoir réceptionné de la municipalité une ceinture en argent qui avait été léguée au couvent par testament pour effectuer des travaux ; son prédécesseur Jérôme n'ayant pas affecté l'argent qu'il avait reçu aussi pour des travaux, il s'engage à le faire avec l'argent de la ceinture pour compenser cette perte (voir aussi Testaments, 1510) :

Anno domini 1510 am freytag vor Palmarum ich brueder Mathias, die zeit gwardian des klosters zw Odenburg des ordenns Sancti Francisci, bekhenn mit des wierdigen conuennts sigill, das ich von den ersamen, weysen herren des raths der vorbemelten stath enpfangen hab **ein silbreine gurtl**, di dan durch ein testament verordent worden ist zw dem paw zw dem vor-bemelten kloster. Also hat brueder Iheronimus loblicher gedecht-nuss diselbig zeit gwardian von den fursichtigen, weysen herren enpfangen **ein summa geltz**, das do zinspar in das kloster gewesen ist, welches dan **nit an das paw** angelegt worden ist, sein mein herren des raths des willen gewesen diselbig summa geltz widerumb **zw statten mit der gurtl**, so verpflicht ich mich brueder Mathias mitsambt dem gannzen conuentt diselbig summa geltz, di brueder Iheronimus seliger gedechnuss herawsgenomen hat, di zw seiner zeit zuerstattenn.

< HÁZI I/6 n°238

Après 1550, c'est (parfois) le provincial de Hongrie qui décide des mises en location des biens du couvent de Sopron (le moulin de Küllő en 1565) ou lui étant rattachés (les biens du couvent d'Eisenstadt, gérés par le couvent de Sopron, en 1560).

< KARÁCSONYI I, p. 257

5) Biens et revenus fonciers (stables) du couvent

Biens et revenus fonciers

Bien ou revenu foncier

Type de bien foncier

Étal de boucher

Année de première mention

1418

Distance par rapport au couvent

dans la ville de Sopron

Evolution dans le temps

En 1418, un conflit éclata (mentionné le 13 mars et le 6 avril) entre les Frères mineurs de Sopron et la veuve de Pierre de Harka à propos d'une boucherie, que revendiquait les frères du couvent - à tort selon la veuve Harka, qui déclara que son mari l'avait possédé pendant 32 ans.

< HÁZI (éd.), II/6, p. 52, 54 ; MNL DF 204749 et 201790

Bien ou revenu foncier

Type de bien foncier

Moulin (ou part de moulin)

Année de première mention

1430

Nom

Nyék

Précisions mode d'exploitation

Ce moulin situé à Nyék (Nyékendorf) – probablement donné au couvent par la famille des Atyina – fut mis en location (bail) par le provincial de Hongrie, Pierre de Szombathely, et le custode de Győr nommé François, le 1^{er} novembre 1430, depuis le couvent de Szombathely, à Wolfgang Thallibiter (?), habitant de Nyék, dans les termes suivants :

- aucun cens pendant 6 ans, le temps de réparer le moulin (*pro reformatio*ne)
- puis 8 *cubuli* de froment et 30 de farine (*triciti farine*)

< MNL DF 250362

Bien ou revenu foncier

Type de bien foncier

Échoppe (locative)

Année de première mention

1435

Année de dernière mention

1467

Distance par rapport au couvent

contre les murs du couvent

Bien foncier : Mode d'exploitation

Location

Evolution dans le temps

Des boutiquiers étaient installés contre les murs du couvent, en échange d'un loyer, d'après deux actes privés de 1435 et 1467.

< KARÁCSONYI I, p. 253 (?)

Bien ou revenu foncier

Type de bien foncier

Exploitation ou domaine agricole (curia, villa)

Année de première mention

1493

Année de dernière mention

1627

Nom

Kullő

Bien foncier : Provenance

Donation

Valeur monétaire

450 florins (en 1627) avec les terres alentour

Revenus fonciers

Production agricole

Evolution dans le temps

Terrain (et moulin) situés à Kullő (comitat de Sopron), légués par Sigismund Sattler - donation confirmée en 1493 (voir Testaments).

Avant 1567 (d'après un document du 27 août écrit par le gardien du couvent), le domaine de Kullő (en dehors du moulin) avait été loué au neveu de l'archevêque Miklós Oláh, son homonyme (Nicolas Oláh-Császár), seigneur du fort de Lándzsér, en échange de la livraison de 30 *cubuli* de froment par an, en vertu d'un « accord ancien ».

< KARÁCSONYI I, p. 257

Biens vendus en 1627 pour 450 florins (avec les terres alentour).

< KARÁCSONYI I, p. 262

— Bien ou revenu foncier —

Type de bien foncier

Moulin (ou part de moulin)

Année de première mention

1493

Année de dernière mention

1627

Nom

Kullő

Bien foncier : Provenance

Donation

Bien foncier : Mode d'exploitation

Affermage ou exploitation indirecte

Valeur monétaire

450 florins (en 1627), avec le moulin

Evolution dans le temps

Moulin (avec dépendances) situé à Kullő (comitat de Sopron), légué par Sigismond Sattler - donation confirmée en 1493 (voir Testaments).

En 1565 (10 août), le provincial François de Csongrád loua à ferme le moulin de Kullő (celui donné par Sigismond Sattler) à Mathias Macska, à charge pour lui de remettre 12 *cubuli* de froment par an aux frères et d'acheminer, moudre et remettre le reste du froment du couvent aux frères (le bailleur, de son propre gré, promit aussi de cultiver gratuitement à l'intention des frères la vigne de Keresztúr).

< KARÁCSONYI I, p. 257 (d'après KÓSA p.421)

En 1570, le gardien du couvent loua à la veuve de Nicolas Oláh-Császár nommée Anne de Szluin (« Zlony ») une terre (une cour/ferme noble avec ses terres de labours et ses prés, sauf le moulin) donnée jadis par Sigismond Sattler - et plus exactement par sa veuve -, située entre Felső-Küllő et Péterfalva, pour un loyer de 40 *cubuli* de froment et 6 seaux de vin.

< KARÁCSONYI I, p. 257 (d'après KÓSA p.422)

Biens vendus en 1627 pour 450 florins (avec le moulin).

< KARÁCSONYI I, p. 262

Bien ou revenu foncier

Type de bien foncier

Vigne

Année de première mention

1480

Nom

Steig

Evolution dans le temps

Vigne mentionnée dans le testament de Marguerite Hüber (1480) :

meinen weingarten im Steyg gelegen zwisschen der prueder Sand
Ffrancissen orden vnd Jacoben Joachim weingarten...

< HÁZI, II/1, p. 194 n°12

Bien ou revenu foncier

Type de bien foncier

Terre de labour

Année de première mention

ca 1500

Année de dernière mention

1625

Nom

Klimpa / Klingenpach

Position

proche de Sopron (qui possède ce village)

Bien foncier : Mode d'exploitation

Affermage ou exploitation indirecte

Revenus fonciers

Production agricole

Evolution dans le temps

En 1570 (13 décembre), les frères donnèrent en location les terres de Klimpa appartenant au couvent à des paysans locaux pour 30 *cubuli* de froment par an, 8 *cubuli* d'avoine – ce qui laisse supposer que le couvent avait des chevaux – et du bois.

< KARÁCSONYI I, p. 257-258

Vers 1600, le couvent de Sopron possédait 70 arpents de terre dans le village de Klimpa / Klingenparch (qui appartenait à la ville de Sopron) ; ces terres, encore louées à ferme en 1612, furent mises en vente en 1625.

< KARÁCSONYI I, p. 254, 260-261

Bien ou revenu foncier

Type de bien foncier

Vigne

Année de première mention

1565

Nom

Keresztúr

Bien foncier : Provenance

Donation

Bien foncier : Mode d'exploitation

Affermage ou exploitation indirecte

Précisions mode d'exploitation

Vigne mentionnée en 1565 dans le contrat de location du moulin de Kullő : le bailleur du moulin, Mathias Macska, de son propre gré, promit de cultiver gratuitement à l'intention des frères la vigne de Keresztúr.

< KARÁCSONYI I, p. 257

Valeur monétaire

50 florins (en 1627)

Evolution dans le temps

Vigne de Keresztúr mentionnée en 1565 pour la première fois mais qui appartenait peut-être depuis longtemps au couvent.

< KARÁCSONYI I, p. 257

Vigne vendue en 1627 pour 50 florins.

< KARÁCSONYI I, p. 262

Bilan(s)

- 1537 : mise en vente d'une partie au moins des biens fonciers du couvent – de nature variée (*quedam bona nostra, puta vineas, terras arabilis tam*

cultas, quam incultas, locaque molandinaria quandamque silvam castaneas proferentem) - pour réparer l'église, selon un acte du custode de Győr (Blaise) et du gardien du couvent (Étienne) daté du 3 août 1537 par lequel ils confient la vente de ces biens aux magistrats de Sopron André Paltrant et Jean Rayss, à leur initiative, en raison des troubles du royaume (*ob disturbium instans huius regni*), à charge pour les magistrats d'affecter le prix de la vente à la réparation de l'église et de ses dépendances au plus vite, afin de ne pas retarder l'obtention de leur salut :

damus... út ex bonarum nostrarum ipsis assignatarum pretiis defectum huius ecclesie eamque pertientem (!) iuxta posse quanto ocyus, aptius, commodius restaurare et renovare velint, ut proprie salutis affectores et procurent sine aliquo procrastatione

< BUNYITAY *et alii* (éd.), III, p. 178 n°195

- 1625-1627 : nouvelle vague de mise en vente des biens fonciers du couvent, notamment ceux situés aux alentours de Sopron, à Kullő, Klimpa et Keresztúr (voir détail *supra*)

6) Biens et revenus non fonciers du couvent

Biens et revenus non fonciers

Bien et revenu non foncier

Type de bien ou revenu non foncier

Soutien à la tenue d'un chapitre provincial

Date de mention

1340

1344

Observations

Les chapitres provinciaux de 1340 et de 1344 se réunirent dans ce couvent grâce au soutien matériel de "maître Paul" :

Capitulum in Sopronio per magistrum Paulum anno MCCCXLIV et anno MCCCXL [sic]

< BOROVSKY (éd.), p. 755

Bien et revenu non foncier

Type de bien ou revenu non foncier

Activité pastorale : casuel

Date de mention

1356

1388

1439

1464

Observations

Très nombreux conflits avec le curé de la paroisse Saint-Michel : au moins 5 affaires ou procès.

- En 1356 (28 août), le pape Innocent VI demande à deux abbés (Vienne, Heiligenkreuz) et un prévôt (Klosterneuburg) autrichiens d'obliger les frères à respecter la bulle de Boniface VIII, en réponse aux plaintes du curé de Sopron.

< KARÁCSONYI I, p. 251 (d'après *Bullarium Franciscanum VI*, p.296)

- En 1388 (1^{er} août), le gardien du couvent nommé Nicolas fait transcrire par la municipalité de Sopron une bulle récapitulant – de façon très générique – les priviléges (*libertates, exemptiones*) accordés aux Frères

mineurs par les papes Innocent VI et Grégoire XI ; le *judex* de Sopron procède à cette transcription « pour éviter qu'un procès éclate entre la paroisse Saint-Michel et les frères à cause de l'ignorance et de l'incertitude des droits et priviléges concédés aux frères par ces bulles ».

< KARÁCSONYI I, p. 251 (d'après Archives francisc de Presbourg Lad XXXVI , n° 8) ; KÓSA, p. 69-71

- En 1439, conflit avec le curé de Sopron à propos de la célébration des messes, de la tenue des sermons, de la bénédiction des cierges, fleurs et embarcations, de l'eau bénite et des sépultures ; l'archidiacre de Sopron et vicaire de l'évêque de Győr nommé Dominique demande l'arbitrage de la municipalité ; celle-ci se prononce le 30 mai 1439 en demandant au curé et aux frères de respecter les usages antérieurs en la matière.

< KARÁCSONYI I, p. 252 (d'après Archives municipales de Sopron, Lad. I et A, f.I, n°2)

- En 1464, conflit avec le curé de Sopron, qui se plaint à l'archidiacre ; sollicité par le gardien et le frère le plus âgé du couvent de Sopron, Jacques, le custode de Győr (et gardien du couvent de Bratislava) nommé Louis écrit au conseil de Sopron le 1^{er} décembre 1464 (en allemand) pour lui demander d'apaiser le conflit, de même qu'à l'archidiacre Jean Hen.

< KARÁCSONYI I, p. 253 (d'après Archives municipales de Sopron, Lad. I et A, f.I, n°10)

Bien et revenu non foncier

Type de bien ou revenu non foncier

Prêt à intérêt

Date de mention

1445

1571

1580

Revenus argent ou nature

1 marc par an

Observations

Le 15 janvier 1445, Antoine de Pereszteg (*Antal von Perestégen*), bourgeois de Sopron (*mitburger zu Odenburg*) d'origine hongroise, ainsi que sa femme Catherine, empruntent 10 marcs viennois au couvent ; ils s'engagent à verser 1 marc par an, en trois fois, au couvent et mettent en gage leur maison située à Lebergasse :

daz wir vnuerschaidenlich gelten süllen zu dem closter Mynner
brüder ordens gelegen ín der stat zu Odenburg eynem yeden
gardian vnd dem conuent gemaynen daselbs vnd allen iren
nachkommen czehen phund Wiener phenning der swarczen münss,
dauon wir ín alle jar jérlich, dieweil wir die obgenanten summ gelts
nicht ablösen, rayhen vnd dienen sullen ain phund derselben
münss zu dreyn zeiten in dem jare, als der stat zu Odenburg recht
vnd gewonhait ist. Für haubtgut vnd dinste seczen wir in ze phandt
mit allen nuczen vnd zugehörungen ein haws vor der stat zu
Odenburg in der Lebergassen gelegen zenagst dem Kristan
Preyninger, ledig vnd frey ist das vorgenant phandt vor aller andrer
gült vnd geltschuld.

< HÁZI I/3, n°299

On trouve des mentions plus tardives de la pratique du prêt à intérêt par les frères de Sopron, associées à des fondations perpétuelles (voir aussi Rentes et Dons) :

- 1571 (17 août) : le gardien Mathias Borhi reconnaît avoir reçu de la ville de Sopron 25 florins à titre d'intérêt pour le capital légué au couvent pour une fondation perpétuelle par de pieux donateurs ; somme que la ville avait à son tour prêtée à des bourgeois de la ville

- vers 1580, le provincial (et ancien gardien de Sopron) Mathias de Borh(i) ordonne au conseil de ville de restituer la somme prêtée car les frères en tireront davantage de profit, pour leur entretien, ce qui les "libèrera de tout souci matériel".

< KARÁCSONYI I, p.258 (d'après Archives de Sopron)

Bien et revenu non foncier

Type de bien ou revenu non foncier

Rente perpétuelle

Date de mention

1467

1550

Revenus argent ou nature

5 florins d'or par an

Observations

Rente (*pensio*) de 5 florins d'or (*quinke aureos*) versée par la municipalité de Sopron (au nom des héritiers du donateur ?), associée à un capital de 50 florins provenant de la fondation perpétuelle effectuée en 1467 par Denis de Bőd ; rente encore attestée en 1550. Mais il peut s'agir d'une forme de prêt à intérêt... à perpétuité !

Cette rente semble avoir plusieurs sources (donateurs) :

1. le fondateur des messes, Denis de Bőd (qui donne 50 florins d'or au départ)

2. les héritiers de celui-ci, mentionnés en 1467
3. la municipalité (qui continue de verser la rente annuelle de 5 florins d'or, même après épuisement du capital de la fondation sans limitation de durée, peut-être en contrepartie de l'utilisation immédiate de ce capital, et non comme relais des héritiers du donateur).

On observe une différence de présentation non seulement dans le temps (1467 / 1550) mais selon les rédacteurs des documents (la municipalité de Sopron / les frères du couvent de Sopron) :

I. En 1467 (document municipal), il s'agit au moins en apparence d'une donation perpétuelle, que les héritiers du donateurs auront à charge de prolonger :

Le 6 janvier 1467, le conseil de ville de Sopron atteste, à la demande de l'intéressé et en présence du gardien du couvent de Szombathely (Mathieu) suite à leurs déclarations orales, que Denis de Bőd (*nobilis vir Dyonisius de Bwd*) a effectué une fondation de messes au couvent de Szombathely, adossée à un capital de 50 florins d'or pur, pour le salut de son âme et celui de ses ancêtres (*ipse in sue et omnium predecessorum suorum animarum salutem*), dans les termes suivants :

- lui et ses héritiers, par le biais de la municipalité de Sopron, verseront chaque année 5 florins d'or au gardien et au couvent de Szombathely, à l'Épiphanie
- en échange, les frères du couvent de Szombathely célébreront chaque semaine 2 messes, l'une le lundi pour les défunt et l'autre le jeudi pour le *Corpus Christi*
- en cas d'abandon du couvent de Szombathely (*quod Deus avertat, affuturis temporibus desolari contingat*), la fondation reviendra au couvent franciscain de Sopron :

Casu vero, quo dictum conventum in Sabbaria, quod deus avertat, affuturis temporibus desolari contingat, quod extunc prefati census quinque florenorum auri ad conventum fratrum minorum hic Sopronii pro tempore constitutum, ut dívinus ibidem cultus modo

premisso similiter perficiatur, pertineat et administretur

< HÁZI (éd.), I/5, n°308 ; DF 203757

II. En 1550 (document écrit par les frères de Sopron), il s'agit d'une rente à verser par la municipalité de Sopron aux frères de la ville en vertu d'un accord qui les oblige :

Le 19 août 1550, les frères de Sopron – ceux de Szombathely n'étant plus mentionnés du tout ! – se plaignent au conseil de lieutenance royal du fait que la municipalité de Sopron ne paie plus depuis 1546 les 5 florins (*pensio*) qu'elle devait verser au titre de l'accord de 1467 sur le capital laissé par Denis Bődy et associé à une fondation perpétuelle *pro refrigerio anime sue et predecessorum suorum* :

nobilis quondam Dionisius de Bewd pro refrigerio anime sue et predecessorum suorum hic Soprony coram magistro civium, iudice et iuratis civibus tunc superviventibus quinaquinta florenos in puro auro sub ea conditione deposuisset ut predicti cives vel alter eorum, qui dicta summam pre manibus habuerit, quolibet anno semper successivis temporibus singulos quinque aureos pro interesse dictis fratribus supplicantibus solvere debuissent.

« Réduits à la faim et à la pauvreté » (*egestatem et paupertatem*), les frères demandent aux membres du conseil de lieutenance d'intervenir pour obtenir ce versement.

< BUNYITAY et alii (éd.), V, p. 392-393 n°370

Selon János Karácsonyi (I, p. 254), les 50 florins auraient été empruntés par la ville de Sopron, qui aurait remboursé ensuite 5 florins par an au couvent ; il pose aussi l'hypothèse d'un enterrement du donateur sur place, qui pourrait avoir un lien avec le cimier à la chèvre sculpté dans l'église franciscaine [alors que celles-ci ne peuvent pas être attribuées de manière certaine à Denis de Bőd ni à son lignage].

Type de bien ou revenu non foncier

Prêt à intérêt

Date de mention

1503

1504

Observations

- Dans son testament dressé le 12 mars 1503 devant la municipalité de Sopron, Jean Zirkendorffer (*Hans Zierkenndorffer*) commence par énumérer les personnes ou institutions auprès desquelles il est débiteur (... *was ich Hanns Zierkenndorffer schuldig bin*).

Il mentionne en premier les Franciscains de Sopron, qui lui ont remis une quittance (*quittumb*) à propos d'une somme de 12 florins d'or hongrois (*XII gulden vngeuerlich*) [vraisemblablement empruntée par Jean Zirkendorffer aux frères] ; mais il précise que les frères ont une voiture (*eine wagenn*) d'une valeur de 2 deniers ne figurant pas sur la quittance. Autrement dit, il leur doit 12 florins moins 2 *tal. den.*.

Item den bruederen in das klosster alhie zu Ödemburg bey XII
gülden vngeuerlich lawtt zwayer quittumb, so ich von in habe,
daran haben sy ainen wagenn vmb II tal. den., der ist nit in den
quittumben begriffen.

Il est aussi débiteur de 2 "talents deniers" auprès du curé de Notre-Dame.

< HÁZI (éd.), II/1, p.281-284 (ici p.282) n°78

- Dans son testament dressé le 26 décembre 1504, Barbe, veuve de Jean Zirkendorffer, reconnaît devoir 12 "talents deniers" au couvent, moins ce qu'ils ont déjà prélevé entretemps, soit "10 talents moins 80 deniers".

Item dem bruederen in das closter bin ich schuldich XII tal. den.
Daran haben sy emphangen I vessel raten wein per III vrn, ye den
emer per V sol. minus X. den. Facit noch X tal. minus LXXX den.

< HÁZI (éd.), II/1, p. 292-295 (ici p. 294) n°85

Bien et revenu non foncier

Type de bien ou revenu non foncier

Approvisionnement régulier (en nature)

Date de mention

1591-...

Rapport de possession

En 1591 et dans les années suivantes, la municipalité livrait régulièrement du vin et du bois aux frères du couvent.

< KARÁCSONYI I, p.258-259 (d'après Archives de Sopron)

(On ignore depuis quand).

Bilan(s)

Nombreuses aides de la municipalité :

- le 7 juin 1405, au chapitre provincial de Segösd, le provincial remercie le conseil de Sopron pour ses bienfaits et annonce que tous les frères de la province réciteront, les prêtres des messes, les frères des prières, pour le salut de l'âme des conseillers de la ville vivants et morts.

< HÁZI (éd.), I/2, p.15 (à vérifier)

- le 3 juin 1460, le provincial Fabien d'Igal mentionne les bienfaits de la municipalité envers les frères et recommande les consuls aux prières des frères (Voir Discours)

8) Cadre de vie des frères : batiments et équipements

Eglises conventuelles

Eglise conventuelle

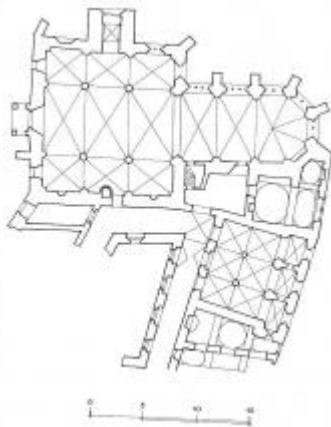
Période de construction

1350-1450

Etat général

Église presque intégralement conservée, en dépit de transformations à partir du XVII^e siècle, notamment après l'incendie de 1676.

Nefs - Choeurs - Plans



Nef à trois vaisseaux ; choeur à chevet polygonal ; dimensions : 27 x 16 m.



Vue extérieure de l'église.

©Templom.hu

Richesses ornementales



Henri Gaissel, considéré comme le fondateur du couvent, est représenté en prière, surmonté d'un phylactère en l'honneur de la Vierge Marie.

Élément sculpté en pierre polychrome, v.1300. Salle capitulaire du couvent de Sopron

© Marie Charbonnel



Vierge au manteau, entrée de l'église.

© Marie Charbonnel



Armes des Gaissel, au-dessus de la porte d'entrée.

© Marie Charbonnel



Chaire dite de Jean de Capistran

© Templom.hu

Le nom et le blason de Jacques Sinclanger (ou Sinelanger), accompagné de la date "1492", ornait la clef de voûte d'un oratoire situé au coin sud-est de l'église franciscaine – jusqu'au XVIII^e siècle.

< KARÁCSONYI I, p. 256 (d'après KÓSA, p. 419)

Equipements

Livres liturgiques

En 1450, après la mort au couvent franciscain de Székesfehérvár du gardien de Sopron nommé Nicolas Cziner, le conseil municipal de Sopron demande au gardien franciscain de Székesfehérvár (Benoît de Csákvár) de renvoyer au couvent de Sopron – par l'intermédiaire du custode de Győr nommé Paul de Kosice / Kassa – le bréviaire d'une valeur de 16 florins que le défunt avait emporté avec lui. Il informe aussi la municipalité de Székesfchérvár de sa démarche.

Le gardien de Székesfchérvár et la municipalité de Székesfchérvár s'engagent à restituer les effets du défunt, qui ont été réunis dans un sac sous scellé, mais précisent qu'ils doivent obtenir au préalable l'autorisation du provincial. Le provincial se rend peu après au couvent de Székesfchérvár et ordonne au gardien de restituer ces biens ou

de les compenser.

< KARÁCSONYI I, p.172 et 252 (d'après *Magyar Könyvszemle* 1888 p.87-88 et 1890 p. 52)

Cloches

Les cloches de l'église franciscaine sont mentionnées en 1589. À cette date, les guerres ottomanes obligent les frères à sonner aussi les cloches la nuit, pour alerter les habitants. La municipalité contribue à la réfection des cloches dans ce contexte : le 27 octobre 1589, le gardien Étienne Báthori demande au conseil municipal qu'on lui donne les 4 florins et le seau de vin promis par la ville afin de pouvoir remettre en état la cloche et le support de cloche de l'église.

< KARÁCSONYI I, p.258 (d'après Archives municipales de Sopron)

Observations phase de construction

- en 1537, l'église était en mauvais état, d'où mise en vente de biens fonciers appartenant au couvent pour la réparer (voir Biens fonciers)

Batiments conventuels

Batiment conventuel

Période de construction

1350-1450

Etat général

Salle capitulaire parfaitement conservée.

Sous-ensembles architecturaux

Salle capitulaire

Richesses ornementales



Crucifixion avec une donatrice ? vers 1350.

© Marie Charbonnel



Peinture murale. Deux saintes.

© Marie Charbonnel



Console sculptée. Traces de polychromie.

© Marie Charbonnel



Clef de voûte, ange de Matthieu.

© Marie Charbonnel



Clef de voûte, aigle de saint Jean.

© Marie Charbonnel



Clef de voûte, Agnus Dei.

© Marie Charbonnel



Console, signe du zodiaque.

© Marie Charbonnel



Console, hybride.

© Marie Charbonnel



Console, personnage méditant et hybride.

© Marie Charbonnel



Console, êtres hybrides.

© Marie Charbonnel



Console, hybride.

© Marie Charbonnel



Console, ours (?)

© Marie Charbonnel



Console, êtres hybrides affrontés.

© Marie Charbonnel



Armes d'Henri Gaissel, provenance inconnue, XV^e siècle.

© Marie Charbonnel

Equipement du couvent

Livres

Observations équipements

Don d'un incunable en 1495 : les quatre volumes de la *Summa theologica* d'Antonius Florentinus, imprimé à Nuremberg en 1486 (GW 2189).

Le volume I est conservé à la bibliothèque franciscaine de Budapest (cote Muz.11a).

Haec Summa Antonini in quatuor libros contenta Testata est ad monasterium fratrum minorum sancti francisci in Supronio per Venerabilem Virum dominum steffanum luttacher de pulka, quondam ibidem beneficiatum sub hac conditione, quod praefati libri in iam dicto monasterio perpetue manere debeant. Actum supronii... Anno... M°CCCC°95

< *Bibliotheca Hungarica*, n°628.

9) Economie du salut

Bilan tombes

Nombreuses tombes de nobles ou d'aristocrates hongrois (ayant quitté la Hongrie centrale face à l'occupation ottomane), notamment au XVII^e siècle (Viczay, Sárkány, Bossányi, Töltös, Fenesi, Cziráky, Szécsényi, Ebergényi, Sennyey, Eszterházy).

< KARÁCSONYI I, p. 264-265 (d'après KÓSA p.426)

Testaments

□ Testament

Année

1402

Testateur

Catherine, épouse de Stichenwinkel / Stichwinckellynn

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Légs

1/2 livre et du tissu

Détail

Le 3 mars 1402, Catherine, épouse de Stich(en)winkel (*Kathrein, der alten Stichwinckellynn*), lègue par testament aux frères de ce couvent (*in das closter*) :

- $\frac{1}{2}$ livre au couvent (...*vnd 1/2 tal. in das closter*) – soit autant qu'à l'hôpital, mais moins qu'à la paroisse Saint-Michel, où elle fonde une messe perpétuelle et un luminaire pour 12 sous
- ainsi que 2 pièces d'étoffe, d'une valeur totale de 5 deniers, pour faire des linceuls (?)

Item den minichen in das closter II tüch für V tal. den. in zu chutten zu der begrebnüss.

< HÁZI (éd.), II / 1, p.146-147 n°6

Son mari dresse son testament peu après, le 13 septembre 1403, mais ne lègue rien au couvent.

< HÁZI (éd.), II / 1, p.147-149 n°7

Année

1406

Qualité de l'année

ca

Testateur

Martin Agendorffer

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Légs

5 livres (+ ?)

Détail

Dans son testament non daté (vers 1406), Martin Agendorffer, bourgeois de Sopron (*Mertt Agendorffer, purger zü Odenburg*) lègue

- 5 livres au couvent (*vnd schaff fünf phunt in das kloster den münichen ze kutten...*) – somme comparable aux sommes léguées à d'autres églises –
- (?) 2 étals de boucherie pour une célébration anniversaire [dans l'église du couvent ? cela n'est pas précisé] pour le salut de son père et celui du testateur (... *vnd schaff auch czwo fleischpenkch zü einem ewigen jartag meinem vater vnd auch mir.*)

< HÁZI (éd.), II / 1, p. 13-14 n°22

Testament

Année

1418

Testateur

Jacques de Purbach

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Légs

5 sous

Service spirituel attendu

Services pro anima

Détail

Le 24 avril 1418, Jacques de Purbach (Feketeváros) (*Jacohen von Purpach*) dresse son testament. Il lègue 5 sous au couvent, à récupérer auprès d'un débiteur, pour une messe perpétuelle tous les lundis pour le salut de son âme.

Item III1/2 lb. den., di Michel Chursner schuldig ist, der sol man geben all quotemmer V. sol. in das chlaster, das sy all mantag ain selambt singen, di in meÿn beib ausrichten sol, alslang di werden.

< HÁZI (éd.), II / 1, p.18-19 n°27

Testament

Année

Testateur

Jean Piberauer

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

le prix de 30 messes

Service spirituel attendu

Services pro anima

Détail

Le 23 février 1428, Jean Piperauer (*Hans Piberawer*) avait prévu par testament de fonder trois séries de 30 messes *pro anima* (*selmessen*), dans trois églises différentes de Sopron, dont celle des Franciscains :

So schafft er dreissig selmessen zu Sand Michel vnd dreissig zu Vnser frauen kirchen vnd dreissig selmessen in das kloster also beschaidenlich, das man das gelt miteinander nicht ausgeben sol, sunder alsuil messe vnd priester man gehaben mag in den benanten kirchen ze hand nach seinem tod, alsofft sol man ydem geben sein gerechichait, alslang vncz das di messen orndlich volbracht werden.

Il fait d'autres dons à divers établissements ecclésiastiques mais pas au couvent.

< HÁZI (éd.), II / 1, p.39-41 (ici p.40), n°59

Année

1434

Testateur

Jacques Assinger

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Légs

40 arpents de terre + 1 étal de boucherie (à partager avec l'église paroissiale)

Service spirituel attendu

Services pro anima

Détail

En 1434, Jacques Assinger et sa femme donnent 40 arpents de terre et un étal de boucherie au couvent de Sopron, représenté par le gardien Michel, et à l'église paroissiale Saint-Michel pour que les frères et le curé disent une messe pour leur salut chaque année autour du 22 février.

< KARÁCSONYI I, p. 253 (d'après Archives municipales de Sopron, A. f. I n°1)

NB : Aucune trace de ce document dans HÁZI

Testament**Année**

1439

Testateur

Erhard Hierss

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Légs

une croix

Service spirituel attendu

Services pro anima

Détail

Le 17 juillet (?) 1439, Erhard Hierss (*Erhart in dem Hiers, Hierss*) lègue par testament aux frères du couvent une croix – de même qu'à d'autres églises de la ville.

Auch schafft er in das kloster Sand Franciscen ordens auch ein kreucz auf in messgewand, das sy seiner gelt dauon gedenken sullen.

< HÁZI (éd.), II/1, p.59-60 n°87

Testament

Année

1455

Testateur

Benus Kürsner

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

le prix d'un trentain + 4 livres deniers

Service spirituel attendu

Services pro anima

Détail

Le 14 mars 1455, Benus Kürsner (*Wenuschen des Kürsnér*) dresse son testament. Il prévoit pour commencer trois séries de 32 messes pro anima, l'une à la paroisse Saint-Michel, l'autre à la paroisse Notre-Dame et la troisième au couvent franciscain de Sopron.

Item vnd schaft, das man im sprechen sol lassen, alspeeldist man
mag zu Sand Michel XXXII mess, zu Vunser frawen XXXII mess vnd
im kloster XXXII mess.

Il lègue aussi 4 livres deniers pour des travaux sur le couvent (soit nettement moins que pour les travaux de l'église paroissiale Saint-Michel, 6 florins d'or).

Item zum paw in das kloster schaft er IIII lb. den.

< HÁZI (éd.), II/1, p.75-76 (ici p.75), n°103

Testament

Année

1456

Testateur

Sigismond Eibinger

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Légs

prix de messes + 5 livres deniers

Service spirituel attendu

Prières de recommandation

Services pro anima

Détail

Le 9 avril 1456, Sigismond Eibinger (*Sigmunden des Eybinger*) dresse son testament. Il prévoit pour commencer plusieurs dons aux églises paroissiales Saint-Michel et Notre-Dame, ainsi qu'au couvent franciscain (en troisième position).

Il demande des messes ou prières à lire dans les trois églises le jeudi et le dimanche pour le salut de son âme, celui de sa première épouse et celui de sa veuve :

Darnach hat er geschaft von seinem gut ze stiftten, domit alle
veirtag vnd alle suntag gehalten werd ain gemains gepet vnd
gedechtnuss gehabt seiner vnd der benanten seiner ersten
hausfrawen selen vnd ir baider voruodern selen, auch zu hilf vnd
trost seiner lieben hausfrawn Magdalen voruodern selen in Sand
Michels pharrkirichen vnd hincz Vnser lieben frawen, desgleichen
auch im kloster.

Il lègue 5 livres deniers pour les travaux sur ces églises, dont le couvent (... *vnd zum paw in das kloster auch V. lb. den.*) – soit autant qu'aux deux églises séculières.

< HÁZI (éd.), II/1, p.79-80 (ici p.79) n°107

Testament

Année

1456

Testateur

Pierre Ledrer

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Légs

prix de 30 messes

Service spirituel attendu

Services pro anima

Détail

Le 23 avril 1456, Pierre Ledrer (*Peter Ledrer*) dresse son testament devant les représentants de la municipalité de Sopron.

Il demande que soient récitées 30 messes (*schaft er bestellen zu lesen... mess*) à la paroisse Saint-Michel, 30 autres à l'église Notre-Dame, 30 au couvent franciscain (*im kloster XXX mess*) et 10 à l'hôpital.

< HÁZI (éd.), II/1, p. 80-81 n°108

Testament

Année

1457

Testateur

Élisabeth, veuve de Thomas Froleich

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

5 livres deniers

Détail

En 1457 (date exacte non mentionnée dans le registre), Élisabeth, veuve de Thomas Froleich (*fraw Elisabeth, Thoman Froleichin*) dresse son testament.

Elle lègue 5 livres deniers pour les travaux sur le couvent – soit une somme à peu près équivalente à celle qu'elle lègue à d'autres églises de la ville.

Auch schafft sy in das kloster V lb. den. zu dem paw...

< HÁZI (éd.), II/1, p. 89 n°116

Testament

Année

1458

Testateur

Agnès Waldner

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

produit d'une portion de vigne

Détail

Le 14 mai 1458, Agnès Waldner (*Agnes, die Waldnerinn*) dresse son testament.

Elle lègue au couvent, pour les travaux, une portion de vigne située à Durlos.

Item drew sechczenttail weingartens im Durlos hat sy geschafft in
das kloster zum paw ewigklich dabey ze belaiben mit frucht, mit
all.

< HÁZI (éd.), II/1, p. 90-91 (ici p. 91) n°118

Testament

Année

1461

Testateur

Wolfgang Paur

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

5 livres deniers

Détail

Le 12 mars 1461, Wolfgang Paur dresse son testament, qui prévoit de verser 5 livres deniers au couvent pour des travaux – somme équivalente à celle de Saint-Michel et de Notre-Dame, mais c'est seulement à Saint-Michel qu'il fonde un tricénaire.

Item zum paw ins kloster V tal. den.

HÁZI (éd.), II/1, p.92-93 (ici p.93), n°121

Testament

Année

1462

Testateur

Wolfgang Joachim

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

4 livres deniers

Détail

Le 25 avril 1462, Wolfgang Joachim dresse son testament devant les représentants de la municipalité de Sopron. Il prévoit :

- un versement de 4 livres deniers pour les travaux sur le couvent.

Item zum paw ins kloster IIII tal. den.

- un versement de 1/2 livre denier au prédicateur du couvent.

Item dem prediger ins kloster 1/2 tal. den.

Mais les dons les plus importants, avec messes parfois, vont à des églises séculières.

< HÁZI (éd.), II/1, p. 93-94 (ici p.94), n°124

Testament

Année

1466

Testateur

Jean Wiener

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

1 florin d'or

Détail

Le 10 janvier 1466, Jean Wiener (*Hans von Wienn*) dresse son testament devant la municipalité. Après de nombreux dons à la paroisse Saint-Michel et à d'autres églises séculières, et juste avant la série des dons à ses proches, il mentionne le couvent franciscain, à qui il lègue la plus petite somme (parmi les dons aux églises), soit 1 florin d'or.

Item in das kloster hie I gulden.

< HÁZI (éd.), II/1, p. 96-98 (ici p.97), n°128

Testament

Année

1467

Testateur

Gilles Eilinsgrab

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

2 florins d'or

Détail

Le 1^{er} octobre 1467, Gilles Eilinsgrab (*Gilig Eylinsgrab*) dresse son testament, qui prévoit de donner 2 florins au couvent pour des travaux – soit moins qu'aux autres églises (5 pour la paroisse Saint-Michel, entre autres, où il fonde par ailleurs un service *pro anima*).

...vnd zum paw ins kloster hie II gulden.

< HÁZI (éd.), II/1, p.99-102 (ici p.99), n°130

Testament

Année

1467

Testateur

Jérôme Siebenburger

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Légués

1 terre de labour de 8 arpents

Service spirituel attendu

Inscription au registre des bienfaiteurs

Prières de recommandation

Services pro anima

Détail

Le 7 décembre 1467, Jérôme Siebenburger (*Jeronimus Sibenbürger*) dresse son testament. Après avoir gratifié ses proches, il fait de nombreux dons à diverses églises, avec ou sans fondation *pro anima*. Il commence par le couvent franciscain, auquel il lègue une terre arable de 8 arpents en échange d'un tricénaire pour le salut de son âme et de son inscription, avec prières perpétuelles, dans le "livre des morts".

Item auch schaff ich in das kloster **VIII jeuch akhers** [= terre de labour de 8 arpents] bey des Peter Pawren saffrangartten ledig vnd freÿ. Auch schaff ich darauff **XXX mess**, das dew in kurcz gelesen werden. Mer schaff ich darauf mich vnd mein hausfrawen Elspeten in das **totenpuch** zueschreiben vnd **ewigklich** vmb vnser sel ze **pitten** vnd vmb all, dew aus vnser baider geschécht verschaiden sind. Auch sol man die akher lassen vmb ainen pillichen zýns, das nyembt domit beswört werd.

(Dans la paroisse Saint-Michel, il fonde 40 messes.)

< HÁZI (éd.), II/1, p.102-104 (ici p.103) n°131

Testament

Année

1470

Testateur

Catherine, veuve d'Étienne am Egk

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

4 florins d'or

Détail

Le 5 mars 1470, Catherine (*Kathrei*), veuve d'Étienne am Egk (*Steffan am Ekg*), dresse son testament devant la municipalité de Sopron. Elle lègue 4 florins d'or pour les travaux sur le couvent, soit autant qu'aux églises séculières de la ville (paroisses Saint-Michel et hôpital, cités avant le couvent).

Mer schaff ich zu dem kloster zu Vnser lieben frawen in der stat
zum paw vier gulden.

< HÁZI (éd.), II/1, p. 109-111 (ici p. 110) n°139

Testament

Année

Testateur

Jean Fleischacker

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Légs

le prix de 30 messes

Service spirituel attendu

Services pro anima

Détail

Le 4 novembre 1471, Jean Fleischacker (*Hanns Fleischaker*) dresse son testament devant la municipalité de Sopron.

Il ne fait aucun don précis au couvent mais prévoit d'y fonder un tricénaire :

Auch schafft er ins Kloster vmb dreyssig mess.

Il ne mentionne pas de dons à d'autres églises, ni d'autres services *pro anima*.

< HÁZI (éd.), II/1, p. 112 n°143

Testament

Année

1476

Testateur

Michel Leinbater

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Légs

4 livres deniers

Détail

Le 12 juillet 1476, Michel Leinbater dresse son testament devant les représentants de la municipalité de Sopron. Il lègue 4 livres deniers au couvent pour des travaux – soit autant qu'aux autres églises séculières pour des travaux. Mais il ne fait pas d'autres dons au couvent, contrairement à d'autres églises.

Item zum paw ins kloster IIII tal. den.

Il fonde aussi de nombreux services pro anima, mais aucun au couvent.

< HÁZI (éd.), II/1, p. 186-188 (ici p.186) n°6

Testament

Année

1477

Testateur

Nicolas Sarlabicz

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

2 florins d'or pour des offices

Détail

Le 22 janvier 1477, Niclaus Sarlacic (Nicklas Ssarlabicz) dresse son testament devant la municipalité.

Il fonde de nombreux services (messes, vigiles, prières) dans diverses églises, dont le couvent franciscain, où il fonde des vigiles et un requiem pour une somme de 2 florins d'or :

Item in das kloster auch vmb vigili vnd requiem zwen guldein.

< HÁZI (éd.), II/1, p. 123-125 (ici p. 124) n°164

Testament

Année

1477

Testateur

Hanusko Tetlinger

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

20 florins

Détail

Le 30 janvier 1477, Hanusko Teltinger dresse son testament. Il lègue aux frères du couvent de Sopron les 20 florins... qu'il leur doit et qui devront être pris sur les revenus d'un moulin :

Item zw dem kloster in der stat zw Odenburgk schaff ich XX fl., dÿ ich schuldig pin dem kloster vnd schol beczalt werden von der müll zw Trausdorf.

< HÁZI (éd.), II/1, p. 188-189 (ici p.189) n°7

Testament

Année

1477

Testateur

veuve de Simon Zimper

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

12 florins pour un ornement ecclésiastique

Détail

Le 21 novembre 1477, la veuve de Simon Zimper (*relict a scilicet condam Simonis Zymper*) dresse son testament. Elle demande que, sur les 24 florins

qu'on lui doit, la moitié aille à la confection d'un ornement pour le couvent :

Item 24 florenos, quos tenetur Vlricus Carnifex, pro illis debent
ornatus duo comparari, unum ad Sanctum Georgium, alium ad
claustrum.

< HÁZI (éd.), II/1, p. 189-190 (ici p.190) n°8.

Testament

Année

1477

Qualité de l'année

av.

Testateur

Nicolas, frère johannite

Sociographie du testateur

Membre(s) du clergé régulier non mendiant

Legs

rien

Détail

Le 24 décembre 1477, frère Nicolas, membre de l'Ordre de Saint-Jean (*frater Nicolaus, frater ordinis Sancti Johannis Wapptiste*) dresse son testament en

présence de son confesseur. Il commence par révoquer le testament qu'il avait dressé antérieurement dans le couvent franciscain, en présence du gardien Pierre.

... revoco testamentum meum, quod feci in claustro Beate Virginis ordinis beatorum in presencia domini Petri guardiani, quod sit irritum, nullum habens vigorem.

Il ne fait aucun don au couvent.

< HÁZI (éd.), II/1, p. 190-191 (ici p. 190) n°9

Testament

Année

1477

Testateur

Nicolas, compagnon tailleur

Sociographie du testateur

Marchand(s) et artisan(s)

Légs

2 florins + 1 livre denier

Service spirituel attendu

Services pro anima

Détail

En 1477 (sans date précise), le compagnon (ou valet) tailleur nommé Nicolas (*Des Nicolaschenn des sneiderknechts geschäfft*) dresse son testament. Il fait deux dons au couvent :

- 2 florins, dont l'un pour le psautier, l'autre pour les travaux (*Item II fl. in das kloster, 1 fl. für den psalter vnd 1 zw dem paw.*) – soit plutôt moins que pour d'autres églises
- 1 livre denier pour des messes (*Item tal. den. in das kloster vmb mëssenn*) – et il en fonde aussi ailleurs.

< HÁZI (éd.), II/1, p. 191-192 (ici p.191) n°10

Testament

Année

1480

Testateur

Marguerite, épouse de Jean Hüber

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

15 livres

Service spirituel attendu

Services pro anima

Détail

Le 30 mai 1480, Marguerite (*Margareth*), épouse de Jean Hüber (*Hans Hueber*), prévoit par testament que ses biens immeubles (maison, cour, vigne) iront à son mari, à l'exception d'une vigne (*weingarten*), située entre les vignes du couvent franciscain et celles d'un laïc (voir détail dans Biens fonciers). Mais sur le prix de celle-ci, elle lègue 15 livres deniers (*lib. den.*) à l'autel (de la confrérie des pêcheurs ?) Sainte-Catherine (*Item auff denselbigen weingarten schaff ich zu Sand Kathrein altar der visschär-zech*) , à charge pour les frères de réciter une messe hebdomadaire perpétuelle (*ein ewige wochenmess*) pour le salut de son âme et celui de ses proches (*davon schullen dy brueder ein ewige wochenmess stifften irer vnd irer vorfodern sel zu hael*).

< HÁZI (éd.), II/1 p.194 n°12

Testament

Année

1481

Testateur

Wolfgang Moser

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

5 florins d'or + 1 livre denier + 1 livre denier à son confesseur

Service spirituel attendu

Services pro anima

Détail

Le 10 janvier 1481, Wolfgang Moser dresse son testament, dans lequel il prévoit de léguer aux frères :

- 5 florins d'or (*V gulden*) pour la table d'autel (*inn das kloster zw der taffl*)
- 1 livre pour que les frères disent des messes et des prières pour lui (*Item ich schaff den brüederen in das kloster umb ettlich messenn vnd auch das man Got für mich biter, ein phunt phennig*)
- 1 livre denier à son confesseur, frère Étienne, pour la récitation de 30 messes (*Item ich schaff meinem peichuater, brueder Stephan, ümb XXX messenn ein phunt den.*)

Ces dons figurent en seconde position dans le testament, après les dons à la paroisse Saint-Michel et avant les dons à ses proches.

< HÁZI (éd.), II/1 p. 194-196 n°13

Testament

Année

1481

Testateur

Nicolas Pock

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

10 livres deniers

Détail

Le 24 mai 1481, Nicolas Pock dresse son testament devant la municipalité. Il lègue au couvent 10 livres deniers pour les travaux. C'est le dernier don ecclésiastique mentionné, après de nombreux dons aux églises séculières.

Item in das chloster gelegen in der stat Ödnburg zu dem paw X.
tal. den.

< HÁZI (éd.), II/1, p. 197-198 (ici p.197), n°14.

Testament

Année

1481

Testateur

Michel Leinbater

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

15 florins + du vin

Détail

Le 21 octobre 1481, Michel Leinbater (*herr Michel Leinbater*) dresse son [deuxième] testament devant le curé de Sopron et un membre du conseil de ville. Il lègue au couvent, cité après les églises paroissiales, 15 florins pour les travaux – soit plus qu'aux autres églises :

Item zw dem paw ÿn das chlaster XV fl. vnd II vas wein firdige.

< HÁZI (éd.), II/1 p. 202-203 (ici p. 202), n° 19

Testament

Année

1483

Testateur

Pierre Seinreich

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

2 livres deniers

Détail

Dans son testament enregistré par la municipalité de Sopron le 30 janvier 1483, Pierre Seinreich (*Peter Seinreich*) lègue, entre autres dons similaires aux églises de la ville, 2 livres deniers pour les travaux du couvent :

Item in das kloster zwm paw II tal. den.

< HÁZI (éd.), II/1 p. 128-129 (ici p. 129), n° 171

Testament

Année

1484

Qualité de l'année

av.

Testateur

Jacques de Kempne

Sociographie du testateur

Noble(s) de niveau intermédiaire ou inférieur

Legs

terres

Service spirituel attendu

Services pro anima

Détail

Peu avant 1484, le noble Jacques de Kemne (?) (*Jacobus de Kempne*) et sa mère Barbe (*Barbara*) avaient légués des biens héréditaires (*certa bona hereditaria*) à plusieurs églises de Sopron, dont celle des Franciscains, pour des "messes perpétuelles à lire et autres œuvres pieuses" (*pro perpetuis missis legendis ceteris etiam pietatis operibus fiendis*).

Mais le roi Mathias les avait attribués à l'évêque de Győr Urbain de Nagylucse et à ses frères. Le 20 décembre, ceux-ci firent un versement compensatoire en argent auxdites églises, comme aux autres légataires.

(Les sommes versées aux frères ne sont pas détaillées.)

< KARÁCSONYI I, p.254-255 (sans source indiquée) ; MNL DL 19017

Testament

Année

1484

Testateur

Agnès, veuve de Wenceslas Haiden

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

10 florins d'or

Détail

Dans son testament dressé le 24 août 1484, Agnès, veuve de Wenceslas Haiden (*Agnes... des Wenczel Haÿdem...*) lègue 10 florins d'or au couvent, soit autant qu'aux autres églises. Elle fonde par ailleurs des messes (hors du couvent) et fait d'autres dons à des clercs séculiers.

Item mer schaff ich in das chlöster X gulden.

< HÁZI (éd.), II/1, p.213-215 (ici p. 214) n°27

Testament

Année

1484

Testateur

Nicolas Resch

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

5 livres deniers

Service spirituel attendu

Services pro anima

Détail

En 1484 (date non précisée), Nicolas Resch (*Nicklas Resch*) rédige ses dernières volontés, notamment religieuses. Il lègue 5 livres deniers et fonde 30 messes dans plusieurs églises de la ville, séculières et régulières (hospitaliers de Saint-Jean), dont le couvent franciscain :

Item inn das kloster V. tal. den. vnd vmb XXX mess.

< HÁZI (éd.), II/1 p.216-217 (ici p.216) n°30

Testament

Année

1485

Testateur

Jacques Resch, prêtre

Sociographie du testateur

Membre(s) du clergé séculier intermédiaire

Legs

1 livre denier

Détail

Dans son testament dressé le 30 avril 1485, Jacques Resch (*Jacobus Resch*), prêtre au diocèse de Györ, lègue au frère Gaspard, du couvent franciscain, 1 livre denier.

Dem prueder Caspar im kloster I tal. den.

< HÁZI (éd.), II/1 p.217-219 (ici p.217) n°31

Testament

Année

1488

Testateur

Ulric Fleischacker

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

10 livres deniers

Détail

Le 17 novembre 1488, Ulric Fleischacker (*Vreich Fleischaker*) dresse son testament en présence du curé de Saint-Michel et de deux laïcs. Il prévoit de léguer 10 deniers aux frères pour les travaux sur le couvent :

Item mer czu dem paw in das closter X tal. den.

Cette clause figure en deuxième position, juste après la paroisse Saint-Michel, qui reçoit 10 florins d'or (guldein), et avant l'église Notre-Dame et

diverses chapelles, qui reçoivent (chacune) entre entre 5 *tal. den.* et 5 *guldein*.

Les dons aux proches sont mentionnés ensuite.

< HÁZI (éd.), II/1, p. 133-134 n°176

Testament

Année

1490

Testateur

Apolline, épouse de Jean Neuhofer / Neuhauser

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Légs

15 florins d'or

Détail

Le 10 mai 1490, Apolline (*Appolonia*), épouse de Jean Neuhofer alias Neuhauser (*Hans Newnhofer*), dresse son testament devant la municipalité de Sopron. Elle prévoit de léguer 15 florins hongrois d'or au couvent, pour qu'un tableau d'autel soit réalisé à l'autel de "toutes les jeunes femmes" (Onze mille vierges martyres ?) :

item in das closter schaff ich XV vngrisch guidein, da sol man
vmbmachen lassenn ain tafel auf Aller junchfraun altar

Cette mention figure en dernier dans la liste des dons faits aux établissements ecclésiastiques, avant l'énumération (très longue) des dons aux proches et le financement d'un pèlerinage à Rome.

< HÁZI (éd.), II/1, p. 135-137 n°178

Testament

Année

1491

Testateur

épouse de Ruttenpflug

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

1 vache + 1 cochon

Détail

Le testament de l'épouse de Ruttenpflug (*Ruttenpflugin*) daté du 16 décembre 1491 lègue aux franciscains, seuls ecclésiastiques mentionnés dans la brève notice qui reprend ce testament, une vache et un cochon :

Item in das kloster hat si geschafft ain k“we, I schwaindel.

< HÁZI (éd.), II/1 p.231-232 (ici p.232) n°44

Testament

Année

1492

Testateur

N. Gisshübler

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Légs

6 florins d'or + une tasse en argent

Détail

Le 21 janvier 1492, N. (épouse de) Gisshübler (*N. Gyssiblin*) dresse son testament en présence de frère Christophe, gardien du couvent franciscain (*brüder Cristoff, gardiann zcw Odnnburgk*).

Elle lègue au couvent franciscain, cité en dernier parmi les établissements ecclésiastiques :

- 6 florins d'or, à se procurer à partir de la vente d'un gros tonneau de miel (*Item mer schaff ich in das kloster VI gulden, die schol man ausrichtenn vonn dem grosseren honigkvassel.*)
- une tasse en argent actuellement chez un orfèvre, à transformer en calice (*Ain silbrein schal, die dan bey dem maister Lucas goldsmid ist, die schaff ich awch in das obbemelt kloster zcw ainem kelch darauss zcw machenn.*)

Elle fonde par ailleurs des messes dans une autre église (Saint-Wolfgang) et lègue 5 florins aux principales églises de la ville.

< HÁZI (éd.), II/1 p.232-233 (ici p.232) n°45

Testament

Année

1493

Qualité de l'année

av.

Testateur

Sigismond Sattler

Sociographie du testateur

Noble(s) de niveau intermédiaire ou inférieur

Legs

terre et moulin à Küllő

Détail

Avant 1493, Sigismond Sattler, noble possessionné à Küllő (« Kywlew »), alors défunt, avait légué une terre (*porciones, possessio*) et un moulin (avec ses dépendances) situés à Küllő (dans le comitat de Sopron) au couvent franciscain de Sopron ; mais ces biens relevaient en réalité de Ladislas de Kanizsa ; celui-ci les céda le 18 avril 1493 au couvent, par dévotion envers la Vierge Marie et saint François.

< DL 26052

Testament

Année

1493

Testateur

Wolfgang Rauch

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

5 livres deniers x 2

Détail

Dans son testament dressé le 31 décembre 1493, Wolfgang Rauch prévoit de léguer au couvent 5 "livres deniers" au couvent et encore 5 autres à la Saint-Loup, sommes que son épouse devra remettre au couvent :

Item mer schaff ich in das closter V tal. den. vn zu Sand Wofgang V tal. den., di sol auch mein hausfrau ausrichten.

C'est la dernière clause concernant des établissements ecclésiastiques.

< HÁZI (éd.), II/1, p. 240-242 (ici p.241) n°50

Testament

Année

1494

Testateur

Dorothée, veuve de Mathias Dürniczer

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

50 florins et 25 livres

Détail

Dans son testament dressé devant la municipalité le 1^{er} avril 1494, Dorothée veuve de Mathias Dürniczer (*fraw Torothea*) lègue aux frères du couvent 50 florins et 25 livres deniers, pour les travaux à effectuer, somme à payer en plusieurs versements annuels :

Item mer so schaff ich inn das munichkloster hie zu Odmburg zu dem paw desselbn kloster L fl. XXXV tal. den., so mir der Zirgkndorffer [= l'un des représentants de la municipalité cités en tête du testament] aller schulld schulldig ist inn solher mainung, das er sollich gelt von jar zu jar aussrichn vnd damit der zallung nicht vbereyllt oder genött werdn soll.

< HÁZI (éd.), II/1 p.243-243 (ici p.243) n°51

Testament

Année

1495

Testateur

Jean Neuhoffer

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

portion de vigne + 100 florins

Service spirituel attendu

Services pro anima

Détail

Dans son testament rédigé le 11 août 1495, Jean Neuhoffer (*Hanns Neuhoffer*) lègue aux frères du couvent, pour son salut et celui de sa première épouse :

- une portion de vigne située à Padner

Item ain achtall weingartten schaff ich ÿm Padner gelegen, so ich kaufft hab von Zackher Mertten, nach dem lesen freÿ vnd ledig ÿn das klaster, damit mir vnd meiner ersten hausfrau gedacht werd.

- 100 florins d'or pour une célébration hebdomadaire à l'autel de la Vierge, pour le salut de son âme et celui de sa première épouse :

So aber der vorgenandt mein sun Vlreich nach Gottes willen ee dÿ zeÿt mit tod verschied, so schaff ich noch willen meiner ersten hausfrau dÿ vorgedachten hunder gulden ÿn das klaster, das man dÿ alzo prauch, damit zu ewigen zeÿtten im kloster auff der Junckfrau-altar werd gesungen alle wochen aÿn sellampt vnd das man darzue bitte vmb vnser sell vnnd vnser vorforderen sell vnd vmb all vnser geslacht lempzig vnnd tod.

< HÁZI (éd.), II/1 p.248-251 (ici p.249) n°55

Testament

Année

1501

Testateur

Anne, épouse de Jacques Riemer

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Légs

2 livres deniers + 2 florins d'or + prix d'un trentain

Service spirituel attendu

Services pro anima

Détail

Le 7 décembre 1501, Anne, épouse de Jacques Riemer (*frawn Anna, des Jacob Riemer hawsfrawn*) dresse son testament devant la municipalité.

Elle prévoit plusieurs dons aux établissements ecclésiastiques de la ville, parmi lesquels le couvent franciscain, gratifié de sommes égales à la paroisse Saint-Michel.

- 2 livres deniers (*Item in das klaster II tal. den.*)
- 2 florins d'or pour un office de la Passion tous les vendredis pendant un an (*Item all freÿtag vmb ain passian in dem klaster ain gancz jar, darzw II vngrisch gulden.*)
- de quoi financer 30 messes (*Item in das klaster vmb XXX mess.*)

< HÁZI (éd.), II/1 p.275-276 (ici p.275) n°73

Testament

Année

1503

Testateur

Jacques Riemer / Jacob Ryemer

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

10 florins

Détail

Le 30 juin 1503, Jacques Riemer (*Jacob Ryemer*) dresse son testament devant la municipalité de Sopron. En fin de testament, après de nombreux dons à ses proches et à d'autres établissements ecclésiastiques, il lègue au couvent 10 florins pour les travaux "dans la ville" :

Item schaff ich in das closter zum paw in der stat fl. X.

< HÁZI (éd.), II/1, p. 284-286 (ici p.285), n°79

Testament

Année

1503

Testateur

Mathias Schreiber

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

objets mobiliers

Détail

Le 7 juillet 1503, Mathias Schreiber (*Mathes Schreiber*) dresse son testament. Il lègue des objets d'ameublement aux frères :

- un lit-siège aux frères du couvent

...Item denn bruederen in das clöster schaff ich ainn gerichtspetth
(= „lit de justice“ = ?) mit aller zuegehorung, das dasselb albeg
vnd furan bey dem gotshaws beleiben soll vnd in khainerley sach
dauon emphrembt soll werden.

- plusieurs objets quotidien (linge de lit... ?) au prédicateur du couvent, frère Pierre

Item dem prediger im closter, brueder Peteren, schaff ich meinen
lydrein polsster, ain khuss vnd ain leiblachen.

Ces deux clauses figurent en tête de testament.

< HÁZI (éd.), II/1, p. 285-287 n°80

Testament

Année

1504

Testateur

Dorothée, veuve de Martin Sighart

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

1 ceinture en argent + 10 livres deniers

Détail

Le 5 février 1504, Dorothée (*Dorothea*), veuve de Martin Sighart (*Mertt Sighart*) dresse son testament. Elle lègue aux frères du couvent :

- une grosse ceinture d'argent pour la construction du couvent

Item ich schaff in das clöster zum paw mein grosse sylbergurtel mit dem roten pörten.

- 10 livres deniers pour reconstruire le toit de l'église du couvent

Item ain vierdigs vass wein zenegst der stiegenn im kheller, hat bey XXIIII oder XXV emer, soll man verkhawffenn vnd dauon geben in das closster zum paw des kirichdachs X tal den.

< HÁZI (éd.), II/1, p.288-289, n°82

Testament

Année

1504

Testateur

Jean Snitzinger

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

l'argent de la vente d'une doublure en martre

Détail

Le 17 avril 1504, Jean Snitzinger (*Hans Snytzinger*) dresse son testament. Il demande à son épouse d'affecter le produit de la vente de la doublure d'un vêtement de martre aux besoins du couvent :

Item mein märdrene schawben schaff ich meiner lieben
hawsfrawen, dauon soll sy den vberzug in das closter geben oder
souill taffannt dafur.

< HÁZI (éd.), II/1, p.291-292 (ici p.292), n°84

Testament

Année

1504

Testateur

Barbe, veuve de Jean Zirkendorffer

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

60 deniers + luminaire

Service spirituel attendu

Services pro anima

Détail

Le 26 (?) décembre 1504, Barbe, veuve de Jean Zirkendorffer (*Barbara, etwenn Hannsens Zierkendorffer sëlichen verlassene witib*), dresse son

testament.

Elle lègue au couvent franciscain 60 deniers pour des messes, avec des chandelles qu'elle avait déjà donné auparavant.

Item in das closter schaff ich LX den., das sy mit vleis [= avec application ?] mess halden mit der khertzen [= avec des cierges], so ich vormalens hineingegeben habe.

Elle fonde aussi des messes dans la paroisse Saint-Michel. Elle reconnaît par ailleurs devoir 12 livres deniers aux frères (voir Biens non fonciers).

< HÁZI (éd.), II/1, p. 292-295 (ici p.294), n°85

Testament

Année

1507

Testateur

Véronique, épouse de Léonard Wossenperger

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

5 florins

Détail

Le 10 mars 1507, Véronique, épouse de Léonard Wossenperger (*Veronica, Wossenpergerin*), lègue 5 florins pour les travaux sur le couvent :

Idem in das closter zum paw schaff ich fl. V.

Les dons les plus importants vont à la paroisse Saint-Michel, citée en premier, après un long préambule exprimant sa volonté de faire son salut. Son confesseur, le prédicateur Sigismond, devant lequel elle dresse son testament et qu'elle appelle son "cher père spirituel" (*meines lieben peichtväter*), n'est pas un frère mendiant.

< HÁZI (éd.), II/1, p. 301-303 (ici p.302) n°91

Testament

Année

1507

Testateur

Jean Zehentner, chapelain

Sociographie du testateur

Membre(s) du clergé séculier intermédiaire

Legs

1 livre denier

Détail

Le 11 novembre 1507, Jean Zehentner (*Johannes Czehattnär*), chapelain de l'autel Saints-Pierre-et-Paul de l'église paroissiale Saint-Michel (*capellanus altaris sanctorum apostolorum Petri et Pauli in ecclesia Sancti Michaelis archangeli in Supronio*), lègue aux frères 1" tal. den" :

Item testor fratribus religiosis I tal. den.

Ce don figure à la fin des dons aux établissements ecclésiastiques ou membres du clergé, qui reçoivent chacun de 1 à 2 talents-deniers.

< HÁZI (éd.), II/1, p.305-306 (ici p.306), n°94

Testament

Année

1508

Testateur

Ulric Löser

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Légs

2 livres deniers

Service spirituel attendu

Services pro anima

Détail

Dans son testament dressé devant la municipalité le 7 février 1508, le médecin nommé Ulric Löser (*doctor Vlreich Löesser*) dresse son testament devant la municipalité de Sopron.

Il lègue au couvent franciscain, cité en dernier parmi les établissements ecclésiastiques, 2 livres deniers en échange de messes et d'offices "des

âmes" pour son salut et celui de feu son épouse :

Item in das kloster, das sy meiner sell bedennken vnd mess lesen
vnd für mein sell pitten, schaff ich II tal. den., auch selambt singen,
auch vmb meiner hausfraw sel, dy da begraben ligt, pitten.

< HÁZI (éd.), II/1, p.306-307 (ici p.307), n°95

Testament

Année

1508

Testateur

Martin Koch

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

vin + objets + 1 livre denier

Service spirituel attendu

Enterrement au couvent sans l'habit

Services pro anima

Détail

Le 7 février 1508, le bourgeois Martin Koch (*Mert Koch, purger zu Ödennpurg*) dresse son testament.

Il commence par élire sépulture chez les frères :

Item sein seel am erstn dem allmechtigen Got vnd seiner werden muter Marie geschafft vnd sein begrebnus erwelt peÿ den minderen pruedern alhie im closter.

Il énonce ensuite plusieurs dons aux frères, à plusieurs endroits du testament :

- une certaine quantité de vin (*ain virdigs vas wein ongeuarlich pey sechtzehen emer*)
- un plat en argent et un calice que sa veuve et ses enfants devront donner au couvent pendant les cinq ou six ans suivant sa mort pour des messes :

Item ob er in funff oder sechs jar nit kerne oder mit tod verschiden wer, will er, das solh schal vnd von den messeren das silber herabgenommen vnd ain kellich daraus gemacht vnd in daz closter alhie gegeben werd vnd wa ain gülden oder II, III vngefarlich abgieng, will er, das sein hawßfraw vnd kind solhs erstat.

- des objets (*Item den pruedern im closter schafft er XX meczen swers traids, halb waitzins (= ?)*)
- 1 livre denier à prélever chaque année sur le produit d'une vigne à l'intention des frères, pour une messe quotidienne lue avec vigile à réciter dans la chapelle du couvent où il sera enterré pendant six ans à compter du jour de sa mort (dernière clause du testament) :

Item Schallen Thoman schafft er ain achtail weingart in der Wÿsen der gstalt, das er oder sein frundtschafft an dem tag seinr begrebnus sechs jar nachainannder all jar ain jartag fur I tal. den. mit messlesen, vigili vnd andern gotsdinst, wi es gehort, awsrichten, damit er sein vnd seiner erben gewussen beladen vnd will, das sölher jartag hie im closter in der capellen seiner begrebnus beganngen werdt.

Testament

Année

1509

Testateur

Vincent Sóvágó (Schobago)

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

5 livres deniers

Détail

Dans son (long) testament dressé devant la municipalité, en présence de son confesseur (prêtre de la paroisse Saint-Michel, où il demande à être enseveli en grande pompe), Vincent Sóvágó (*Schobago Vinze*) lègue au couvent 5 livres deniers pour des travaux – soit moins que pour les deux églises Saint-Michel et Saint-Jean, autant que pour l'église Notre-Dame, mais plus que pour les chapelles :

Item in das klaster zwm baw schaff ich mÿtsambt der belaÿttung
zum grab V lb.

Testament

Année

1510

Qualité de l'année

av.

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

1 ceinture en argent

Détail

Le 22 mars 1510, le gardien du couvent nommé Mathias reconnut avoir réceptionné de la municipalité une ceinture en argent qui avait été léguée au couvent par testament pour effectuer des travaux (*ein silbreine gurtl, di dan durch ein testament verordent worden ist zw dem paw zw dem vorbemelten kloster*).

Son prédécesseur Jérôme n'ayant pas affecté l'argent qu'il avait reçu de la municipalité aussi pour des travaux, il s'engage à le faire, en sus de l'argent provenant de la ceinture.

Anno domini 1510 am freytag vor Palmarum ich brueder Mathias,
die zeit gwardian des klosters zw Odenburg des ordenns Sancti
Francisci, bekhenn mit des wierdigen conuennts sigill, das ich von
den ersamen, weysen herren des raths der vorbe-melten stath
enpfangen hab **ein silbreine gurtl**, di dan durch ein testament
verordent worden ist zw dem paw zw dem vor-bemelten kloster.
Also hat brueder Iheronimus loblicher gedecht-nuss diselbig zeit

gwardian von den fursichtigen, weysen herren enpfangen **ein summa geltz**, das do zinspar in das kloster gewesen ist, welches dan **nit an das paw** angelegt worden ist, sein mein herren des raths des willen gewesen diselbig summa geltz widerumb **zw statten mit der gurtl**, so verpflicht ich mich brueder Mathias mitsambt dem gannzen conuentt diselbig summa geltz, di brueder Iheronimus seliger gedechnuss herawsgenomen hat, di zw seiner zeit zuerstattenn.

< HÁZI (éd.), I/6 n°238 (p.?) ; DL 2496

Testament

Année

1510

Testateur

Michel Schöttel

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

6 kreutzer (si procession ou messe)

Service spirituel attendu

Services pro anima

Détail

Le 18 juillet 1510, Michel Schöttel (*Michel Sottli, purger zu Edennpurg*) dresse son testament devant les représentants de la municipalité de

Sopron.

Il lègue à tous les prêtres, séculiers et réguliers, qui participeront à la procession funèbre et diront une messe pour lui la somme de VI kreutzer:

Item allen priester, alsuil der hie seÿen, pfaffen vnd munichen,
schaff ich yedem VI creutzer, dass sy mich zu der gräbnus mit der
process belaÿten vnd mir yeder ain mess less.

Il confie à la municipalité une somme d'argent qui devra servir à la célébration d'une messe hebdomadaire au couvent (entre autres établissements ecclésiastiques) :

Item als mein vatter, mueter vnd ich ain wöchenlich, ewiglich
gesungen ampt am eritag zu hallten im closter gestifft haben, ist
mein lettster will vnd maynung, das ain ersamer ratt alhie ain
auffmergkhen darauff haben vnd so die prueder mit vol-pringung
solhs gotsdinst seumig wirden, sollen die heren des rats gwalt
haben die guetter vnd zins dartzu gestipfft zu inn ze nemen vnd in
ander weg an den gotsdinst von mein vnd meiner vorforder vnd
nachkömen seelen hailwertigkeit wegen zu keeren innhalt der
stifftbrieff darumb vorhannden vnd soll sölh ampt gesungen
werden von der hailigen Trinitet vnd der prediger albeg vorm
offertori pey dem altar, da das ampt gesungen wirdt, für vnser vnd
allerglawbigen seelen zu pitten, das volgkh vmb gotswillen
ermanen.

< HÁZI (éd.), II/2, p.317-318 n°101

Testament

Année

1520

Testateur

Wolfgang Flächel, clerc

Sociographie du testateur

Membre(s) du clergé séculier intermédiaire

Legs

argent

Service spirituel attendu

Services pro anima

Détail

Dans son testament dressé le 4 août 1520, Wolfgang (Loup) Flächel, prêtre séculier (Wolfgang Flächel), lègue aux frères du couvent des objets en argent dont le produit servira à des messes :

Item drey silberpecherel sol man verkaüffen vnd dasselbig gelt den bruderern vmb mess austaylen.

La plupart des dons vont à des églises ou personnes séculières.

< HÁZI (éd.), II/1 p.354-356 (ici p.355), n°125

Testament

Année

1520

Testateur

Thomas Farkas

Sociographie du testateur

Patricien(s)

Legs

3 livres + 3 livres à la Saint-Georges

Détail

Le 3 novembre 1520, Thomas Farkas (*Thoman Varkusch*), membre du conseil, lègue par testament plusieurs sommes d'argent (deux fois 3 livres) au couvent :

Item ich hab entphangen von dem Cristan Vleischackher
funffvntzwaintzig gülden, darumb ich im nichts verseczt hab
daruon ich dien in das closter drew phundt vnd ain schilling
phening.

Item mer dien ich von dreissig phundten in das closter drew
phundt phening zw Sand Georgen tag [24 avril]

Mais le couvent est moins doté que la paroisse Saint-Michel et d'autres églises.

< HÁZI (éd.), II/1, p.357-358 (ici p.358) n°127

Testament

Année

1520

Testateur

Marguerite, veuve de Valentin Schwingenhamer

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

2 livres deniers + une portion de terre de 6,5 arpents

Service spirituel attendu

Services pro anima

Détail

Dans son testament dressé le 13 novembre 1520, qui comporte de très nombreux dons aux églises et confréries, Marguerite, veuve de Valentin Schwingenhamer (*fraw Margaretha, verlasne wÿtib des ersamen herren Valtin Schwyngenhamer*), prévoit deux dons aux frères du couvent :

- 2 livres deniers, qui s'ajoutent aux 13 livres qu'elle leur avait déjà donnés, pour des vigiles et messes

Item myer synd dÿ brueder in dem klaster, das am Plaz leytt, schüldig vngefärlich als fyerzehen phunt phenning. Dÿselbig schüld vnd zwae phünt phenning darzw, dÿselbilgen schaff ich in, das sÿ myer darwmb thüen mÿtt vigili vnd messlesen nach yerer gewÿssen.

- une portion de terre de 6,5 arpents à Wanndorf

Item mer hab ich eyn ackher zw Wanndarff dreyzehen joch. Ist halber meyn vnd halber meyner schwester. Meynen tayl schaff ich zw dem klaster den bruderen vnd das er ewig dabey beleÿb.

< HÁZI (éd.), II/1 p.358-363 (ici p.360), n°128

Testament

Année

1521

Testateur

Pierre Göckerl, boulanger

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Légs

1 seau de vin

Détail

Le 5 décembre 1521, le boulanger nommé Pierre Göckerl (*Petter Gögkerl pögk*) dresse son testament devant les responsables municipaux. Il lègue au couvent franciscain 1 livre denier :

Item vir mich selb schaff ich den priedern in das kloster das vinff
emrig [= seau] vässl wein.

< HÁZI (éd.), II/1, p.399-402 (ici p.399) n°147

Testament

Année

1521

Testateur

Paul Puell, clerc

Sociographie du testateur

Membre(s) du clergé séculier intermédiaire

Legs

2 livres deniers

Détail

Le 23 novembre 1521, Paul Puell, recteur d'autel à Sopron (*Paulus Puell altarista et beneficiatus in Sopronio*), dresse son testament. Il mentionne les frères parmi de nombreuses églises, en les gratifiant de 2 livres deniers, soit la même somme que plusieurs autres établissements :

Item ad monasterium 2 tal. den.

< HÁZI (éd.), II/1, p. 397-399 (ici p.398), n°146

Testament

Année

1521

Testateur

Élisabeth, épouse de Mathias Schreiner

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

3 livres deniers

Détail

Dans son testament dressé le 11 décembre 1521, Élisabeth, épouse de Mathias Schreiner (*Elisabet, des Mates Schreiner säligen haussfraw*), lègue aux frères du couvent franciscain 3 livres deniers pour les travaux (soit moins que pour d'autres églises, séculières) :

Item in das kloster schaff ich czw dem paw III tal. den.

< HÁZI (éd.), II/1 p.402-403 (ici p.402), n°148

Testament

Année

1522

Testateur

Marguerite, épouse de Pierre Fischer

Sociographie du testateur

Patricien(s)

Legs

5 livres deniers

Détail

Le 1^{er} juin 1522, Marguerite, épouse de Pierre Fischer (*Margeretha, des ersamer Peter Vischers, ratesburger zu Ödennburg, eeliche hawsfraw*), dresse son testament devant les représentants de la ville.

Elle lègue 5 livres deniers au couvent, au milieu d'une longue liste d'établissements ecclésiastiques de Sopron :

Zumb closter in der stat funff phunt phennig, facit V tal. den.

< HÁZI (éd.), II/1, p.407-409 (ici p.408) n°151

Testament

Année

1523

Testateur

Blaise Schwarz, clerc

Sociographie du testateur

Membre(s) du clergé séculier intermédiaire

Legs

du vin

Détail

Le 31 août 1523, Blaise Schwarz (*Blasius Schwarcz*), altariste dans l'église paroissiale Saint-Michel, dresse un long testament, qui prévoit de donner aux frères une partie du vin qu'il possède dans un tonneau contenant 14 *vrnen*, d'une valeur totale de 18,5 livres et 20 deniers, partagée entre la confrérie des prêtres, ce couvent et un autre couvent ; ce vin devra être vendu et servir à acheter un boeuf pour leur entretien (... *das man in yedes kloster aÿn ochsen khawffen vnd geben scholl czw awffenhaltung der prueder*).

< HÁZI (éd.), II/1 p.411-413 (ici p.412), n°154

Testament

Année

1524

Testateur

Hélène, veuve de Jean Kolbat

Sociographie du testateur

Bourgeois urbain(s)

Legs

don non précisé

Service spirituel attendu

Enterrement au couvent sans l'habit

Détail

Le 27 décembre 1524, Hélène (*Helena*), veuve de Jean Kolbat (*Hanns Kolbat*), dresse son testament devant les représentants de la municipalité.

Le couvent, où elle choisit de se faire ensevelir, est mentionné en premier lieu et il fait l'objet d'un don, non précisé :

Zumb ersten so mein seel von dem leib schaidet, beuilch ich die
Got dem allmachtigen, der sy erschaffen hat, aber mein leichnamb
sol in dem closter, da vnnser begrebdnus ist, zu dem erdreich
bestätt werden, darumben sollen meine erben etwas von meinen
gelassen guteren zu gemelltem closter geben zu haill meiner
seele.

On y apprend (p.418) que la famille Kolbat, avec des lampes perpétuelles, devant l'autel de l'Immaculée conception.

< HÁZI (éd.), II/1 p.417-420 (ici p.417), n°157

Bilan testaments

De façon générale, le couvent (ou son église) arrive en deuxième position après la paroisse Saint-Michel dans les testaments des citadins ; sur 49 testaments de la période (laquelle ?), 13 - soit un peu plus d'un quart - mentionnent le couvent, dont un tiers émanent de membres du clergé.

< NEUMANN

Sur l'ensemble de la période documentée (1390-1524), les (63) testaments édités par Házi (surtout dans le vol. II/1) comportant un don aux frères (voir *supra*) représentent environ 15 % des (407) testaments ou extraits de testaments enregistrés par la municipalité de Sopron..

On observe un creux entre 1510 et 1520 (doutes luthériens ?).

Les testateurs de Sopron continuent de faire des dons au couvent après 1550 :

- 1570 (1^{er} février) : le gardien du couvent reconnaît avoir perçu du conseil municipal les 6 florins hongrois légués au couvent par Catherine *Ladislavy*, épouse de David de Vadosfalva < KARÁCSONYI I, p. 258 (d'après Archives municipales de Sopron)
- autres exemples au XVII^e siècle. < KARÁCSONYI I, p. 263-264 (d'après Archives municipales de Sopron)

Autres dons

Autre don

Année du don

Donateur

Denis de Bőd

Sociographie du donateur

Noble(s) de niveau intermédiaire ou inférieur

Service spirituel attendu

Services pro anima

Dons

Le 6 janvier 1467, le conseil de ville de Sopron atteste, à la demande de l'intéressé et en présence du gardien du couvent de Szombathely (Mathieu) suite à leurs déclarations orales, que Denis de Bőd (*nobilis vir Dyonisius de Bwd*) a effectué une fondation de messes au couvent de Szombathely, adossée à un capital de 50 florins d'or pur, pour le salut de son âme et celui de ses ancêtres (*ipse in sue et omnium predecessorum suorum animarum salutem*), et susceptible de revenir au couvent de Sopron en cas d'abandon de celui de Szombathely (voir détails dans Biens non fonciers)

< HÁZI (éd.), I/5, n°308 p.? ; DF 203757

Le couvent de Szombathely semble avoir été écarté de ce système par la suite, ce qui procure au couvent de Sopron une rente perpétuelle (voir Biens non fonciers).

Autre don

Année du don

1518

Qualité de l'année

av.

Donateur

Ursule, veuve de Michel Maler

Sociographie du donateur

Marchand(s) et artisan(s)

Dons

Dans son testament daté du 10 octobre 1518, Ursule, veuve du peintre nommé Michel (en allemand Maler) (*domina Vrsulam, vidua quondam videlicet Michaelis Pictoris*) mentionne en début de testament, parmi les dettes de la testatrice, la somme de 20 livres (*XX talenta*) déposée au couvent franciscain pour l'entretien des lampes et associée au produit d'une vigne.

Item XX talenta, que recepit ad illuminacionem lampadi(s) in monasterio fratrum minorum hic in civitate, pro quibus fide iussit dominus Michael magister civium civitatis, pro quibus in vadio est vinea in Magno vallo, sub qua vinea propterea eciam est illuminacio lampadis ad Sanctum Michaelem.

< HÁZI (éd.), II/1 p.350-352 (ici p.351), n°122

Indulgences

Indulgence

Année

1467

Donneur d'indulgence

Évêque ou archevêque

Indulgence

En 1467, Guy Hündler, évêque de Vidin/Bodony et vicaire général (ou coadjuteur) de l'évêque de Győr, accorde 40 jours d'indulgences aux visiteurs de l'église du couvent venus aux fêtes mariales.

< KARÁCSONYI I, p. 255 (d'après KÓSA, p. 416)

Indulgence

Année

1488

Donneur d'indulgence

Cardinal ou groupe de cardinaux

Indulgence

Le 14 juin 1488, seize cardinaux accordent 100 jours d'indulgences aux visiteurs de l'église franciscaine venus à la Fête-Dieu et pendant les jeudis suivant 4 fêtes et contribuent aux travaux sur l'église.

< KARÁCSONYI I, p. 255 (d'après KÓSA, p. 416)

Associations de laïcs

Association de laïc

Nature de l'association

Confrérie

Observations

Le testament de Marguerite Hüber (30 mai 1480) mentionne une confrérie des pêcheurs (?) (*der visschär-zech*) rattachée à l'autel Sainte-Catherine (voir Testaments).

Rayonnement social

Les frères portaient tous des noms allemands, à l'exception d'un Étienne qualifié de *Ungarisch* dans les comptes des années 1510.

< NEUMANN

Parmi les bienfaiteurs, on trouve des nobles et surtout des bourgeois. Outre celui du fondateur (?), le nom et blason de Jacques Sinclanger, accompagné de la date "1492", ornait jusqu'au XVIII^e siècle la clef de voûte d'un oratoire situé au coin sud-est de l'église franciscaine.

< KARÁCSONYI I, p. 256 (d'après KÓSA, p. 419)

Mais ce n'était peut-être pas un habitant de Sopron, son nom n'apparaissant pas dans les listes de contribuables établies par Jenő Házi.

< <http://index.sopron.hu/belv/kecske.html>